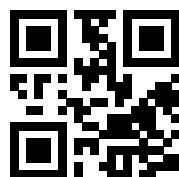


VILLE DE BOLLENE



VILLE DE BOLLÈNE





Ecrit par Echo du Mardi le 6 mai 2024

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 31 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 6 mai 2024 sous réserves d'incidents

Marché clôturé



AVIS DE MARCHÉ

Département de publication :

84

Travaux

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :Mairie de Bollène .

Correspondant : MOLLARD Hélène, 1260 Avenue Théodore Aubanel 84500 BOLLENE

tél. : 04-90-40-01-28 Courriel : helene.mollard@cclrp.fr

Adresse internet du profil d'acheteur (retrait DCE et dépôt des offres) :
[https://mairie\[\]bollene.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_33093_1016553.html](https://mairie[]bollene.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_33093_1016553.html).

Description du marché :

Objet du marché : Réalisation d'une aire de jeux aquatiques au centre de loisirs de Saint-Ferréol à Bollène

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 03 Juin 2024

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : Procédure adaptée



Ecrit par Echo du Mardi le 6 mai 2024

Date limite de réception des offres : 24 Mai 2024 à 12:00

Autres renseignements :

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Les justifications à produire par le candidat sont énumérées dans le règlement de consultation.

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : **2024-07**

Procédure de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères CS 88010, 30941, NIMES,

Téléphone : 04-66-27-37-00, Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr

Adresse internet : <http://nimes.tribunal-administratif.fr/>.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02 Mai 2024.

3955688